

pont jeté sur le ruisseau, on trouve, au nord de la route, à peu près en face du village, un sentier étroit et rocailleux, interrompu brusquement à l'est par le trou béant d'une carrière de pierres à bâtir. Ce sentier suit la tranchée ouverte jadis dans le rocher pour l'établissement de l'aqueduc. En un point rapproché de l'entrée sur la route, on voit dans le rocher une entaille de 0^m,40 de largeur, qui doit être considérée comme ayant servi de radier au canal.

Par son tracé, l'aqueduc devait contourner le flanc assez rapide de la montagne et suivre, dans la direction nord-est, une ligne s'abaissant au-dessous de la cote 700 ; il passait au-dessus de la Braly et arrivait au lieu dit : Mont-Charbonnier. Un autel mégalithique existe sur le mamelon de ce nom, qui porte la cote 675. Ici, on est en vue du hameau Soupât.

Les habitants du pays nous ont dit que l'aqueduc passait dans le petit col qui sépare le mont Charbonnier de la terre dite de la Ferlay, où existent aussi deux autels mégalithiques, sur deux petits mamelons en ligne vers le nord.

A la suite du mont Charbonnier, l'aqueduc avait une chute d'altitude assez prononcée ; il passait au bas du hameau le Soupât, puis dans la terre dite Pilonnière, entre les hameaux Jumeau et Milonière ; au-delà de ce dernier hameau on perd sa trace.

Nous avons vu le radier du canal, au lieu dit la Mine, dans la vallée de la Chevaline, où des filets de plomb argentifère auraient été exploités dès la plus haute antiquité. Ce radier est à la cote 640 environ, dans une terre section K, parcelle 143 du cadastre de Vaugneray, appartenant à M. Delorme, Jean-Marie, de la Milonière, un homme aimable et vigoureusement planté, qui a bien voulu être